

## LES RABATTEURS DE LA GREFFE

Des sites Internet, des coiffeurs, des instituts capillaires, des instituts d'esthétique, etc., sont toujours à l'affût du préchauve à « recruter » pour le compte d'un greffeur. Moyennant 10% de commission ou bakchich par greffé, ils empochent, toujours en espèces, à chaque fin de mois, des milliers d'euros, qui, bien entendu, ne seront jamais déclarés à l'administration fiscale.

Le préchauve greffé, en payant sa greffe, ignore, la plupart du temps, que sur la somme qu'il aura payée au greffeur, il y a le pourcentage du rabatteur.

Les rabatteurs de préchauves, faut-il le préciser, ont horreur qu'on les désigne sous leur véritable appellation. Ils préféreront, pour en mettre plein la vue aux préchauves crédules, la dénomination de conseiller, conseiller technique, consultant, correspondant, etc.

Le rabatteur, donc, quelle que soit son appellation, est en quelque sorte le « poisson pilote » du greffeur. Nous ne parlons pas, bien entendu, des chirurgiens, qui n'ont pas besoin de commerciaux-rabatteurs pour exercer leur art. Dans leur cas, c'est le bouche-à-oreille, qui prévaut. Dans un sens comme dans l'autre, cela va sans dire, mais bien mieux en le disant.

Dans des instituts capillaires, il y a de redoutables rabatteurs de préchauves, qui, pour créer la confusion avec dermatologues – qui, eux sont d'authentiques docteurs en médecine – se présentent comme capillidermotologues (sic). Après avoir vendu auxdits préchauves crédules, pendant des mois, des antichutes charlatanesques, à base de cartilage de requin ou d'huile de pépins de courge – oui, oui, ça existe -, ils leur proposeront une greffe de cheveux, en leur assurant que le greffeur qu'ils recommandent est le meilleur. Qu'il a même greffé des stars... Bidonnage à tous les étages....

Il y a même plus fort : des rabatteurs ont créé leurs propres sites d' « informations » (sic), pour appâter les préchauves pour le compte d'un greffeur. Il y a même des greffés qui « prêtent » leur image, et leur témoignage, moyennant quelques centaines de greffons gratuits, pour

faire de la publicité à tel ou tel greffeur. D'ailleurs, vous retrouverez toujours les mêmes greffés, qui vous recommanderont la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la Turquie ou l'Île Maurice. Sans pour autant, vous garantir le remboursement intégral de la greffe, en cas d'échec, ce qui est très souvent le cas. Pour appâter plus facilement les préchauves candidats à une chirurgie de la calvitie ou microgreffe capillaire, ils vous parleront du taux de change en faveur du dollar US par rapport à l'euro... Encore un argument de margoulin capillaire.

Dites-vous bien que 90% des greffeurs, que ce soit en France ou à l'étranger, ne sont pas des chirurgiens qualifiés, mais des généralistes, qui se sont engouffré dans le business de la greffe sans qualification chirurgicale. Faut-il rappeler que la chirurgie de la calvitie, qui consiste à découper au bistouri dans la nuque un lambeau de chair ou bandelette est un acte éminemment chirurgical, qui ne doit être pratiqué que par des chirurgiens qualifiés, dans des établissements agréés par les autorités sanitaires.

Même aux Etats-Unis, un député de l'Etat du Minnesota souhaite réglementer la pratique de la chirurgie capillaire, en raison de nombreux ratages et procès faits à des greffeurs par des patients ratés ou insatisfaits du résultat promis. Et ce n'est pas ce qui manque.

Il faut savoir que le rôle du rabatteur de préchauves consiste aussi à faire gagner du temps à son « employeur-greffeur », en « informant » le patient sur la technique de la greffe capillaire. Cela fait gagner, en moyenne, quarante cinq minutes au greffeur. Mais, ce qui est scandaleux, c'est que le rabatteur ou intermédiaire commercial, n'est pas habilité à poser des questions d'ordre médical au candidat à la chirurgie capillaire – antécédents, allergies, etc. -, qui relèvent du secret médical. C'est ce qu'on appelle le colloque singulier ou dialogue médecin-patient.

Comme dans les centres de greffes – nous dirions abattoirs à greffe à la chaîne -, plusieurs préchauves sont greffés le même jour, il n'y a pas de temps à perdre en consultation pré-opératoire effectuée par le greffeur : le temps, c'est de l'argent...

D'autre part, faut-il le rappeler, pour un rabatteur tout préchauve est bon à greffer. Il y va de sa commission. Aucun cas n'est récusé, alors que l'on sait que 90% des préchauves ne sont pas de bons candidats pour la chirurgie de la calvitie.

Sachant que le greffeur et son rabatteur ont un train de vie à maintenir, grâce aux millions d'euros ou de dollars gagnés sur la tête de préchauves crédules, partant vulnérables, tout client « dégarni » est bon pour la greffe. A 5.000 euros, en moyenne, par tête, l'on ne refuse personne. D'autant, qu'après une première greffe, le préchauve se trouvera emporté dans une spirale greffique infernale, puisque les cheveux primitifs étant programmés pour tomber prématurément, il faudra d'autres sessions de greffes, jusqu'à épuisement de la zone donneuse... ou des finances du préchauve.

Il faut aussi préciser qu'en France, un grand nombre de devis pré-opératoires – obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 -, censés détailler toutes les prestations, sont mensongers, car ils ne mentionnent jamais le montant de la commission ou du bakchich remis au rabatteur.

Méfiez-vous aussi lorsque le greffeur souhaite que vous régliez tout ou partie en espèces, en vous proposant une réduction, cela signifie que le greffeur truande le Fisc, et veut des espèces afin d'y prélever la commission du rabatteur. Ni vu, ni connu, pour l'administration fiscale, tant pour le greffeur que pour son rabatteur...

D'ailleurs, certains préchauves s'étonnent du montant exorbitant du prix d'une séance de greffe capillaire, mais ils doivent savoir que, dans beaucoup de cas, ce prix élevé s'explique par l'intégration du montant du bakchich reversé au rabatteur par le greffeur.

Sachez qu'il ne doit jamais y avoir d'intermédiaire entre le greffeur et le candidat à une chirurgie capillaire.

Sachez aussi qu'une greffe de cheveux n'est ni obligatoire ni urgente. Encore faut-il que vous soyez une bonne indication pour passer à l'acte.

L'on estime à 90% le nombre de ratés et/ou insatisfaits de la greffe capillaire.

Pour vous en convaincre, s'il en était besoin, il vous suffit de voir la tête ou la nuque de certains « people » greffés : cinéma, chanson, télévision, football, pour remarquer que, malgré leur notoriété et leur surface financière, la greffe capillaire, sur eux, n'a pas fait de miracle. Bien au contraire !

Maintenant, vous pouvez ignorer tout ce qui précède, et vous laisser bercer d'illusions par le discours rodé d'un bon rabatteur de préchaufes. Tout bluffeur vit aux dépens du gogo qui l'écoute.

Bien entendu, certains préchaufes, kamikazes de la greffe, se croiront toujours plus malins que les autres, et se laisseront entraîner dans une succession de désillusions capillaires. Parce que mis en condition par un « intermédiaire » sans scrupule... C'est-à-dire le rabatteur de préchaufes.